

**Demande de réinspection à l'arrivage**

Renseignements sur le demandeur : La demande de réinspection doit être présentée dans les cinq jours civils suivant la date de l'inspection initiale. Il faut envoyer toute demande au silo terminal réceptionnaire et à la Commission canadienne des grains par courriel, à cgcreinspection@grainscanada.gc.ca, ou par télécopieur, au 204-983-7550.

Demandeur de la réinspection (Cocher.) <input type="checkbox"/> Expéditeur <input type="checkbox"/> Producteur <input type="checkbox"/> Réceptionnaire <i>(Le demandeur recevra une facture de la CCG.)</i>			Identification de l'échantillon (Inclure la variété au besoin.)		
Date de l'inspection initiale	JJ / MM / AAAA	Inspection initiale effectuée par : (Cocher.) <input type="checkbox"/> Silo terminal <input type="checkbox"/> Tiers autorisé			
Silo terminal agréé réceptionnaire			Expéditeur/Producteur		
Adresse		Code postal	Adresse		Code postal
N° de téléphone	Courriel		N° de téléphone	Courriel	
Grade initial attribué					
Type de réinspection (Choisir tout type exigé.) *Échantillon d'au moins 1 kg requis	<input type="checkbox"/> Grade	<input type="checkbox"/> Impuretés	<input type="checkbox"/> Teneur en protéines	<input type="checkbox"/> Teneur en eau (Échantillon soumis dans un contenant étanche.)	
Déclaration d'admissibilité à la livraison de grain L'échantillon identifié ci-dessus est déclaré comme étant :					
Classe de blé de l'Ouest canadien (Cocher une seule case.)			Classe de blé de l'Est canadien (Cocher une seule case.)		
<input type="checkbox"/> Blé dur ambré, OC	<input type="checkbox"/> Blé de force blanc de printemps, OC	<input type="checkbox"/> Blé tendre blanc de printemps, OC	<input type="checkbox"/> Blé dur ambré, EC	<input type="checkbox"/> Blé roux de printemps, EC	
<input type="checkbox"/> Blé extra fort, OC	<input type="checkbox"/> Blé roux de printemps, OC	<input type="checkbox"/> Blé roux de printemps Canada Prairie	<input type="checkbox"/> Blé de force rouge d'hiver, EC	<input type="checkbox"/> Blé blanc d'hiver, EC	
<input type="checkbox"/> Blé à des fins spéciales, OC	<input type="checkbox"/> Blé rouge d'hiver, OC	<input type="checkbox"/> Blé blanc de printemps Canada Prairie	<input type="checkbox"/> Blé tendre rouge d'hiver, EC	<input type="checkbox"/> Blé fourrager, EC	
<input type="checkbox"/> Blé de force rouge du Nord canadien			<input type="checkbox"/> Blé autre, EC		
Classe d'orge de l'Ouest canadien (Cocher une case.)			Classe d'orge de l'Est canadien (Cocher une case.)		
<input type="checkbox"/> Alimentaire	<input type="checkbox"/> À des fins générales	<input type="checkbox"/> Brassicole	<input type="checkbox"/> Alimentaire	<input type="checkbox"/> À des fins générales	<input type="checkbox"/> Brassicole
Autre (Veuillez préciser.) Grain			Autre (Veuillez préciser.) Grain		
<input type="checkbox"/> Variété enregistrée	<input type="checkbox"/> Variété non enregistrée		<input type="checkbox"/> Variété enregistrée	<input type="checkbox"/> Variété non enregistrée	
Je, soussigné, déclare solennellement que, à moins d'indication contraire ci-dessus, l'échantillon est d'une variété admissible au type et à la classe (le cas échéant) de grain indiqués. Je comprends que les variétés de grain non enregistrées sous le régime de la Loi sur les semences à des fins de vente ou d'importation au Canada ne sont admissibles qu'au grade inférieur dans toute classe, sauf en cas d'exemption accordée par arrêté de la Commission					



canadienne des grains. Je comprends également que les variétés de blé et d'orge non assignées à une classe sous le régime de la Loi sur les grains du Canada, et ne figurant pas sur une liste des variétés désignées, ne sont admissibles qu'au grade inférieur dans toute classe.

Nom (En lettres moulées.)		Signature	
------------------------------	--	-----------	--

À remplir par la Commission canadienne des grains : examen par l'inspecteur en chef

N° de fichier	Date	<input type="checkbox"/> Demande reçue après le délai de cinq jours.	<input type="checkbox"/> Le demandeur souhaite l'analyse de l'échantillon soumis. <input type="checkbox"/> Le demandeur souhaite le rejet de l'échantillon.
---------------	------	--	--

Résultats de l'examen par l'inspecteur en chef

<input type="checkbox"/> Grade maintenu <input type="checkbox"/> Grade non maintenu	Certificat de l'expéditeur/du producteur <input type="checkbox"/> Site FTP <input type="checkbox"/> Certificat imprimé	Certificat du réceptionnaire <input type="checkbox"/> Site FTP <input type="checkbox"/> Certificat imprimé
--	---	---

Les échantillons soumis pour une réinspection doivent être envoyés à :

Commission canadienne des grains, 303, rue Main, bureau 900, Winnipeg (Manitoba) R3C 3G8